





# Journée annuelle Forum sur la gestion durable de l'eau dans l'agriculture

Le nouveau Forum sur la gestion durable de l'eau élabore des solutions et partage des connaissances sur l'utilisation de la ressource en eau de manière efficace face au changement climatique. Entretenez votre réseau avec d'autres parties prenantes dans le domaine de la gestion de l'eau en agriculture. Découvrez des exemples concrets et pratiques sur les thèmes clés de l'irrigation et des territoires éponge, ainsi que la perspective de la Confédération. Informez-vous lors de l'assemblée des délégués sur l'état actuel du forum, avec l'association, la plateforme de connaissances et les groupes de travail. Faites partie d'un réseau qui développe des stratégies durables pour l'avenir!

Date: Mardi 5 novembre 2024, 08.45h/10.15h à 15.30h

Lieu: HAFL, Länggasse 85, 3052 Zollikofen

Responsables: Danielle Albiker, AGRIDEA (danielle.albiker@agridea.ch)

Andreas Keiser, BFH-HAFL (andreas.keiser@bfh.ch)

24.059 N° du cours:

Objectifs: Les participant-e-s

- sont informé-e-s des thèmes actuels concernant la gestion de l'eau dans l'agriculture;
- savent ce qui se passe dans les groupes de travail;
- connaissent les perspectives de la Confédération;

échangent leurs expériences.

Public: Agriculteur-rice-s ; spécialistes et personnes intéressées issues de la recherche, de

l'administration, de la vulgarisation, des associations sectorielles, des ONG, de l'industrie, des bureaux d'ingénieurs ainsi que de l'Agenda 21 pour l'eau.

Méthodologie : Conférences, témoignages présentant divers projets, possibilités d'échanges et de

réseautage, table ronde

Remarque: Tant les membres de l'association que les non-membres sont invités à participer à

l'assemblée des délégués. Les non-membres peuvent y assister en tant qu'invités.



# Mardi, 5 novembre 2024 08.45h Assemblée des délégués Andreas Keiser, BFH-HAFL

# 10.15h Pause et arrivée pour la journée annuelle

#### 10.30h Accueil

Andreas Keiser, BFH-HAFL; Albiker Danielle, AGRIDEA

# 10.45 Projet d'irrigation dans la Broye : enjeux et défis pour l'agriculture

Exemple Projet Arrobroye

Fabrice Bersier, agriculteur, coprésident du comité ArroBroye

# 11.05 Arro Broye: Le projet du point de vue des autorités cantonales

Aspects environnementaux

Pascale Ribordy, Grangeneuve et Jean-Claude Raemy, Service de l'environnement

# 11.20 Les Trois Lacs : vides à cause des nouveaux projets d'irrigation ?

• Utilisation de l'eau du lac de Neuchâtel Frédéric Jordan, directeur Hydrique Ingénieurs

# 11.45h Table ronde sur Arro Broye

Andreas Keiser, BFH-HAFL

#### 12.15h Déjeuner debout

# 13.15h Données sur l'utilisation de l'eau pour l'adaptation au changement climatique

Petra Schmocker-Fackel, BAFU

## 13.45h Paysage éponge

Actualités et activités

Andreas Widmer, Emch&Berger, Stefan Vollenweider, Agenda 21 pour l'eau

## 14.45h Diskussionsrunde zu Schwammlandschaft

Danielle Albiker, AGRIDEA

#### 15.15h Abschluss - Ausblick

- Actualités des groupes de travail
- Évaluation
- Prochains événements

Danielle Albiker, AGRIDEA

#### 15.30h Apéritif léger

- Vin blanc et bière
- Cidre et eau
- Chips

offert par la BFH-HAFL

## **Informations pratiques**

#### Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers ou collaboratrices et collaborateurs de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

CHF 215.– par jour

Agricultrices et agriculteurs:

• CHF 100.- par jour

Autres participant-e-s:

• CHF 335.- par jour

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) qui se montent à CHF 35.— sont comprises dans le tarif du cours.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

## Inscription et délai d'inscription

24.059

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous

https://www.agridea.ch/Termes\_et\_conditions/

## Informations

+41 (0)21 619 44 06 cours@agridea.ch

### **Désinscription**

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100. – sera facturée. La facturation de frais supplémentaires reste possible, p. ex. pour les réservations qui auraient déjà été effectuées (lieux d'accueil, restaurant, hôtel, etc.).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.

AGRIDEA 2